

## Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage

Syndicat du Bois de l'Aumône territoire lauréat  
Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

### Description générale du territoire :

Structure porteuse : Syndicat du Bois de l'Aumône

Région : Auvergne

Collectivité lauréate de l'appel à projets  
zéro déchet ou TCSP :  oui  non

Département : Puy-de-Dôme

Nom et fonction du porteur de projet :  
William POUZET  
Chargé de mission Prévention des déchets



Population : 136 communes - 162 386 habitants



Crédit photo : Syndicat du Bois de l'Aumône

### Description générale et objectifs :

Depuis sa création en 1975, le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) a toujours cherché à réduire les impacts du service public de gestion des déchets. Particulièrement conscient des enjeux de la transition écologique, celui-ci entend mobiliser les différents acteurs de son territoire autour de l'objectif fixé aux territoires TZGZD et des solutions proposées par l'économie circulaire pour réduire la production de déchets ou mieux les valoriser et développer de nouvelles activités.

Le SBA s'engage ainsi, avec le soutien de ses différentes partenaires<sup>1</sup>, d'ici à fin 2017, à :

- Réduire les ordures ménagères et assimilés de 7% par rapport à 2013 ;
- Réduire les déchets ménagers et assimilés de 5% par rapport à 2013 ;
- Valoriser 30% des gravats ;
- Valoriser 55% des déchets ménagers et assimilés (hors valorisation énergétique).

### Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Très souvent précurseur, le SBA a déjà pris un certain nombre d'initiatives pour rendre le producteur de déchets acteur de leur réduction ou de leur valorisation avec notamment l'extension des consignes de tri pour les déchets d'emballages en plastique rigide ou, plus récemment, l'instauration d'une tarification incitative pour les déchets ménagers et assimilés dont il assure la collecte.

Engagé par ailleurs dans un programme local de prévention des déchets depuis 2010, le SBA est sur la bonne trajectoire pour atteindre l'objectif de réduction de 7% des ordures ménagères et assimilés qu'il s'était fixé à l'horizon 2015 et pourrait être en capacité d'atteindre le objectif de réduction fixé par le nouveau Plan National de Prévention des Déchets.

Persuadé cependant qu'il existe encore d'importantes marges de progrès en matière de prévention et de valorisation des déchets, le SBA entend, avec le soutien de ses partenaires, mobiliser et fédérer les acteurs de son territoire pour :

- Elaborer un nouveau programme de prévention des déchets,
- Mettre en œuvre une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative,
- Généraliser le tri à la source des biodéchets,
- Etudier l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques,
- Mieux valoriser les déchets du BTP et, plus particulièrement, les gravats,
- Accompagner le développement de l'écologie industrielle et territoriale,
- Développer la collecte séparative des objets réemployables,

et étudier la relocalisation du traitement de certains déchets.

### Contact :

William POUZET – Chargé de mission Prévention des déchets – [william.pouzet@sba63.fr](mailto:william.pouzet@sba63.fr)

Romain POCHRIS – Chargé d'étude et de développement – [romain.pocris@sba63.fr](mailto:romain.pocris@sba63.fr)

### Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

<http://www.sba63.fr/>

<sup>1</sup> Conseil Général du Puy-de-Dôme, VALTOM, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CCI, FFB, CAPEB, Macéo et cluster E2IA

